

## double cursus ?

Par **Lisa22**, le **18/06/2008 à 13:02**

Bonjour,

Je suis nouvelle sur ce forum qui me semble très bien fait. Quoique, je ne suis pas sûre d'être bien placée pour ce sujet.

J'ai quelques questions, j'espère que certains d'entre vous sauront m'éclairer.

J'étais en première année de droit à Rennes. Mais je n'ai pas pu finir l'année, j'espérais travailler sans aller en cours, ni TD, mais je me suis mal organisée et je n'ai pas beaucoup travaillé (ou pas du tout). Bizarrement, je pense que je n'aurais jamais dû assister à certains cours de L1 quand j'étais en capacité en droit. Car cette année, je me suis ennuyée, et pensant aussi dès le début que l'année serait acquise, je suis allée à très peu de cours. Bref, je me retrouve donc avec une année perdue (une de plus). Ma famille le prend très mal, je risque de passer un été désastreux.

Enfin, pour essayer de me racheter, je pense à un double cursus. Car je ne me vois pas faire seulement la L1, je risque de m'ennuyer.

Mais je ne connais pas bien. J'ai cru entendre parler des bi-licences. Mais il semble que dans ce cas, il y a des matières de droit supprimées pour permettre les matières de l'autre cursus. Or ça n'est pas exactement ce que je veux. Je veux mon année de droit entière. Et de toute manière, ce genre de bi-licence n'est pas proposé partout. Où le sont-ils ?

\*Je pense à Droit et Histoire (on m'a dit que l'histoire comptait pour la science politique et j'adore ça !).

\*OU Droit et Sciences politiques.

Mais comment cela se passe-t-il ? Faut-il que je m'inscrive dans chacune des facs ? Dois-je donner cette raison à la fac de droit pour être dispensée de TD : double cursus ? Ne risque-t-elle pas de le prendre mal ?

Pour la science politique, il me semble que l'on n'est pas pris comme ça ! n'est-ce pas ?

Votre aide me serait précieuse  Wink not found or type unknown

Par **Katharina**, le **18/06/2008 à 13:18**

:wink:

Bonjour, j'ai déplacé votre sujet dans la bonne section Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **18/06/2008** à **13:27**

Avec une double licence, tu peux utiliser cet argument pour être dispensée de certains TD et les passer à l'oral. Enfin si tu prends histoire je pense que le programme n'est pas énorme (pas autant qu'en droit en tous cas) donc ça doit être possible.  
Sinon oui tu dois t'inscrire dans chacune des facs.

Pour le reste de tes questions (concernant Sciences po notamment) je laisse répondre ceux qui savent.

Par **Lisa22**, le **18/06/2008** à **15:02**

:wink:

Ah je n'avais pas remarqué les autres sections Image not found or type unknown

Les passer à l'oral ? j'aimerais pouvoir aller aux écrits (tout en étant dispensée) (il y en a un dans chaque matière fondamentale avant chaque partiel de fin de semestre). Mais je ne sais pas si c'est possible.

Le programme est moins lourd en histoire ? c'est encourageant. J'avais lu qu'il était lourd à cause de toutes les dates à connaître en partie.

Par contre, puisque j'ai déjà de l'anglais en droit, je me demande si c'est utile de passer l'anglais en histoire aussi...

Vous pensez donc que c'est intéressant de mener deux cursus ?

Par **florianne**, le **18/06/2008** à **15:06**

Bonjour

A lire tous les témoignages, je pense aussi à l'anglais. Langue que j'adore.

Flo

Par **Lisa22**, le **18/06/2008** à **15:21**

:wink:

Oui, c'est possible Image not found Mais je suis plus intéressée par histoire ou science politique.

Par **florianne**, le **18/06/2008** à **16:28**

Le problème de l'histoire, c'est qu'à part pour devenir enseignant, c'est difficilement exploitable.

A vrai dire, je ne sais pas ce que l'on peut faire avec une licence d'histoire. Mon cousin a son doctorat en histoire et il est prof.

Flo

Par **Lisa22**, le **18/06/2008** à **17:51**

Oui devenir prof. Les historiens font aussi des recherches. Ton cousin doit donc être professeur chercheur à l'université ?  
Je doute que ce soit la seule possibilité.

Mais l'important est que cela donne des débouchés sur le journalisme, et surtout en sciences politiques, je pense.

Vous ne savez pas s'il est possible de faire droit et sciences politiques ?

Comment cela se passe-t-il si les examens des deux facs sont au même moment ? Ça n'arrive jamais ?

Par **maolinn**, le **18/06/2008** à **18:06**

Quand je parlais de les passer à l'oral, l'oral c'est à la place du contrôle continu, mais il y a la note écrite en +. En fait quand on est dispensé de td, on passe la matière à l'oral ET à l'écrit.

Par **Lisa22**, le **18/06/2008** à **18:21**

:wink:

oui, maolinn Image not found En fait, j'ai été dispensée cette année. J'ai dû rendre mon appartement en décembre, car le loyer a tout à coup augmenté et parce que l'agence se foutait réellement de moi et me faisait payer les réparations, dues à l'humidité (qui était forcément là avant moi).

Bref, je suis rentrée chez mes parents, j'étais dispensée de TD et il ne m'était pas facile d'aller aux cours non plus.

Mais je n'ai pas eu l'oral qui devait remplacer la note de TD. Seul l'écrit compte dans ce cas (or, j'aimerais pourtant passer les écrits qui me donnerait une moyenne en TD, il suffirait d'avoir les dates, je ne vois pas pourquoi ils nous l'empêchent).

Je ne suis pas plus avancée. Je suis déjà angoissée. Et je me suis tellement déçue, je ne me reconnais pas. De plus, j'aurai 23ans cet été, j'ose à peine y penser, j'ai honte. Je sais que je n'avais pas le droit à l'erreur, surtout pas moi.

Je me demande si cette erreur me suivra.

Je vais appeler la faculté pour savoir comment un double cursus se passe.

Par **Lisa22**, le **18/06/2008** à **18:24**

ah oui, tu parles du contrôle continu. Vous n'avez pas d'épreuves avant les écrits de fin de semestres ?

A la fac, ils nous font passer un écrit (avant chaque partiel de chaque semestre), pour nous mettre dans les conditions de l'examen.

Mais même en étant dispensée, je ne vois pas ce qui m'empêcherait de le passer.

Par **amphi-bien**, le **18/06/2008** à **18:37**

pourquoi tu ferais pas un stage en meme temps que ton année universitaire?

Par **Lisa22**, le **18/06/2008** à **20:17**

;:-)

salut amphi-bien Image not found or type unknown

un stage en 1ère année ? Tu l'as fait ?

tu parles d'un stage en plus d'un double cursus ?

Par **amphi-bien**, le **18/06/2008** à **21:07**

non un stage ou mieux un job juridique et ta L1....ça peut etre bien aussi ;et franchement le

double cursus quand la deuxième et la troisième année va arriver...ça risque d'être super chaud

Par **florianne**, le **18/06/2008** à **21:27**

[quote="Lisa22"]Oui devenir prof. Les historiens font aussi des recherches. Ton cousin doit donc être professeur chercheur à l'université ?  
Je doute que ce soit la seule possibilité.

quote]

Mon cousin a pour l'instant une place de prof en lycée.  
Il aimerait être chercheur mais les places sont chères et rares.

Flo

Par **Lisa22**, le **19/06/2008** à **00:42**

[quote="amphi-bien":3agvqsjo]non un stage ou mieux un job juridique et ta L1....ça peut être bien aussi ;et franchement le double cursus quand la deuxième et la troisième année va arriver...ça risque d'être super chaud[/quote:3agvqsjo]

un stage, j'y ai pensé mais je tiens à faire un double cursus, car j'aurai du temps. Je me dis que je dois bien ça. J'aime l'histoire, donc je me dis pourquoi pas.

Par contre, je pense au cursus sciences politiques, je me dis qu'un double cursus droit science po doit donner lieu à plus de débouchés. Mais il me semble que ce n'est possible qu'à partir de la 2ème année ?

à la fac de Rennes, nous avons une matière science po en option à partir de la 2ème année seulement. Il n'y a pas d'autre possibilité.

Par **amphi-bien**, le **19/06/2008** à **10:22**

oui tu auras le temps pour la première année , mais les autres?

Par **4nSo**, le **24/06/2008** à **17:54**

Bonjour !

Je vais y aller de ma (petite) expérience concernant les double cursus.  
J'ai fait une bi-licence à Paris I. Je ne sais pas s'il y en a ailleurs mais Paris I en propose

plusieurs. Le recrutement se fait sur dossier.

Je conseille vraiment cette solution plutôt qu'un double cursus. En effet, suivre deux enseignements à la fois c'est très risqué. Tu risquerais de foirer les deux plus qu'autre chose... L'avantage des bi-licences est que les cours sont aménagés dans les deux matières suivies. En gros, on ne passe que les fondamentaux. Et, crois-moi, ça ne sert à rien, mais vraiment à rien, de se taper les petites matières de droit que tu oublies à peine passées. La preuve : je suis cette année dans un cursus droit uniquement, et je n'ai aucune lacune par rapport aux autres qui ont eu toutes les matières ! Au contraire ! Ma bi-licence est un super atout lorsque je présente mon dossier...

Seul avertissement cependant : beaucoup de gens, dans une bi-licence, valident le droit par compensation avec l'autre matière, souvent plus généreuse en points. Il faut se méfier car pour postuler en M1 de droit, en tout cas à Paris, il faut avoir validé tous ses semestres de droit, et ce même si on a un diplôme de licence ! J'ai des amis qui se sont faits avoir à cause de ça.

Un conseil donc : ne tente pas de faire un marathon si des solutions te permettent d'alléger

ton travail tout en bossant mieux. Et ne jamais céder aux douces sirènes de la paresse ! Image not found or type unknown

Bon courage en tout cas. L'idée d'associer deux matières est très bonne, cela t'ouvrira des portes professionnellement. Les juristes aiment beaucoup cela, ça donne un petit plus par rapport aux autres, ne serait-ce qu'au niveau de la culture générale.

PS : il ne faut pas exclure trop vite l'option histoire/droit. Les profs de droit apprécient beaucoup cette noble matière. En clair, ça fait très bien sur un dossier, ça montre que tu es "littéraire". De plus, j'ai un ami journaliste qui a fait une maîtrise d'histoire... il faut savoir qu'il n'y a pas un cursus en particulier pour être journaliste, c'est vraiment ZE boulot où y'a des gens qui ont fait tout et n'importe quoi. Pour sciences po, je dirais que le seul problème c'est qu'aux yeux des universitaires, si tu n'as pas fait d'IEP, c'est un peu un cursus fourre-tout...

M'enfin c'est ce que j'ai compris Image not found or type unknown

Par **Lisa22**, le **25/06/2008 à 18:37**

:wink:

Merci beaucoup pour ta réponse Image not found or type unknown ça m'éclaire énormément.

J'avais une mauvaise idée de la bi-licence, mais il ne faut pas croire tout ce qu'on lit. En effet, j'ai envie de choisir histoire ! Mais je pense à la sociologie politique. A Rennes, rien n'est proposé, je ne comprends pas, pour une fac qui se dit parmi les meilleures, c'est dommage. Je vais chercher.

Quelle bi-licence as tu fait ? tu avais donc 6 fondamentales par semestre ?

Par **fan**, le **25/06/2008** à **21:17**

Tu ne peux pas prendre histoire avec la licence en droit car tu as de l'histoire mais seulement la géographie ou un Diplôme universitaire en fac de droit. Rien ne te dispense cependant à ne

pas assister aux cours de licence. Du moins à Clermont c'est comme ça. Bon courage. Image not found or type

Par **4nSo**, le **26/06/2008** à **11:37**

En fait j'ai fait une licence droit/histoire de l'art et archéologie à Paris I. Elle débouche sur les métiers du marché de l'art (expert, commissaire priseur...) mais aussi sur d'autres domaines juridiques, comme la propriété intellectuelle (ce que je vais faire).

Pour les cours, j'avais 4 matières fondamentales par semestre (2 en droit et 2 en histoire de l'art), donc 4 TD par semaine. Pour les autres matières, nous avons souvent le choix, surtout à partir de la deuxième année. Tu pouvais choisir des options de droit ou d'histoire de l'art, selon tes envies et l'orientation que tu souhaitais donner à ton cursus...

Après, je ne sais pas si une fac propose une bi-licence droit/histoire ! Il faut se renseigner...

Sinon, l'option sciences po fera parfaitement bien l'affaire ! Image not found or type unknown

Par **fan**, le **26/06/2008** à **16:27**

Ok ! si c'est Histoire de l'Art, c'est bon, mais par contre tu risque d'avoir des cours en même temps ou même tes examens.

Par **4nSo**, le **26/06/2008** à **17:38**

Non non fan, l'intérêt des bi-licences c'est que les cours sont aménagés... Les cours et examens des deux matières ne se superposent pas ! C'est l'avantage par rapport à un

double cursus justement... Image not found or type unknown

Par **fan**, le **26/06/2008** à **17:45**

:cry:

En tout cas, pas sur Clermont. Image not found or type unknown

Par **4nSo**, le **26/06/2008** à **17:55**

Ah bon ? c'est bête ça...

A Paris I on a eu quelques problèmes de chevauchements, mais pas pour les examens. Ca arrivait parfois pour les options : genre un TD qui tombait aux mêmes heures qu'une matière

au choix... C'est notamment à cause de ça que je n'ai pas pu faire cinéma... Image not found or type unknown

Mais à part ça, on n'avait pas de problème au niveau des exams.

J'avoue cependant qu'à la fac, :wink: en règle générale d'ailleurs, il ne faut pas hésiter à gueuler

pour régler ces petits soucis... Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **27/06/2008** à **17:03**

Salut

En même temps que ta L1, tu peux aussi te trouver un petit boulot.

Ca te rapporte de l'argent + ça te fait une expérience professionnelle supplémentaire.

Par **Lisa22**, le **02/07/2008** à **11:45**

[quote="4nSo":1g4p3tyd]En fait j'ai fait une licence droit/histoire de l'art et archéologie à Paris I. Elle débouche sur les métiers du marché de l'art (expert, commissaire priseur...) mais aussi sur d'autres domaines juridiques, comme la propriété intellectuelle (ce que je vais faire).

Pour les cours, j'avais 4 matières fondamentales par semestre (2 en droit et 2 en histoire de l'art), donc 4 TD par semaine. Pour les autres matières, nous avons souvent le choix, surtout à partir de la deuxième année. Tu pouvais choisir des options de droit ou d'histoire de l'art, selon tes envies et l'orientation que tu souhaitais donner à ton cursus...

Après, je ne sais pas si une fac propose une bi-licence droit/histoire ! Il faut se renseigner...

Sinon, l'option sciences po fera parfaitement bien l'affaire ! Image not found or type unknown



[/quote:1g4p3tyd]

Coucou 4nso, les vacances se passent bien ?

Juste pour n'avoir aucun regret, je me pose une question. Est-il de toute façon trop tard pour envoyer ma lettre de motivation pour cette bi-licence à Paris I ? Mais, j'imagine qu'avec une 1ère année non terminée à Rennes, j'ai peu de chance...

Et je me demande aussi, si, alors que je n'ai pas fini la 1ère année à Rennes, je devais malgré tout faire une demande de transfert de dossier ?

Je suis très mal informée...

Mais je m'apprête à louer un appartement à Rennes, et je suis déçue de ne pas pouvoir faire

la licence que je veux. Je me demande si je ne fais pas encore une erreur. Image not found or type unknown

[quote:1g4p3tyd]En même temps que ta L1, tu peux aussi te trouver un petit boulot.

[/quote:1g4p3tyd].  
.Wkk:

Salut Juliette Image not found or type unknown J'y ai pensé, mais je travaille normalement tout l'été. Je verrai... En

surfant sur internet, je m'aperçois que beaucoup ont déjà envoyé leur lettre de motivation et savent ce qu'ils font à la rentrée.

Par **Lisa22**, le **02/07/2008** à **11:51**

oui... je lis sur le site de Lyon 2 qui propose une bi-licence droit-sciences politiques que les vœux peuvent être formulés entre le 20 janvier et le 25 mars 2008.

Donc je suis complètement en dehors de la réalité !

Par **juliette**, le **02/07/2008** à **16:34**

Lisa pour les jobs pour l'année les supermarchés, et les fast food ont un taux de turn-over assez élevé; donc tu as encore tes chances.

Par **Anthilys**, le **07/07/2008** à **17:56**

@Juliette : le supermarché ou le fast food, ça rapporte de l'argent, mais ce n'est pas forcément un atout sur le CV. Ca ne sert à rien d'autre que rapporter de l'argent (ce qui n'est déjà pas mal, d'accord !)

Par **4nSo**, le **08/07/2008** à **14:58**

Hello Lisa !

Effectivement, je pense qu'il est trop tard pour postuler à cette bi-licence... Mais ce n'est pas grave, tu peux toujours postuler l'année prochaine et faire quelque chose d'autre cette année : 1ère année de droit (les UE validées ne seront pas à repasser je pense), des cours de langues par exemple ou des stages, car les expériences professionnelles manquent cruellement à la plupart des étudiants ! Ne t'inquiète pas, on peut toujours "rentabiliser" une année et enrichir son cv. Ce n'est jamais perdu si tu te bouges.


Pour le transfert de ton dossier, si tu veux faire la bi-licence, je pense que tu n'auras pas à le faire. Etant donné que la bi-licence recrute sur dossier, tu es automatiquement inscrite à Paris 1 si tu es admise. Après, si tu veux faire valider des matières déjà obtenues à Rennes, je pense qu'il faudra faire un peu plus de démarches, mais cela ne doit pas être grand chose.

Alors, que comptes-tu faire de ton année ? Je te conseille d'en profiter, et d'accumuler les

expériences ! 

Par **Lisa22**, le **14/07/2008** à **19:52**

:wink:

Salut 4nso 

:roll:

Je travaille en ce moment donc j'ai peu de temps et je ne vois même pas le soleil 

mais je pense au fait que je pourrai m'acheter un ordinateur portable, c'est plus motivant lol. Cette semaine, je vais essayer de rappeler les facs encore ! J'ai regardé, les réinscriptions à Rennes se font pendant l'été, mais je veux en finir cette semaine.

Je n'avais pas pensé sérieusement aux stages, mais c'est une bonne idée. En as-tu déjà fait ? Comment cela se passe-t-il ? Je ne connais pas la durée, et s'il est bien d'en faire deux dans l'année.

J'ai l'idée aussi de faire un DU mais j'ignore la valeur des DU.

A ma place, tu ferais des stages ?

Mais bon... je pense toujours à l'histoire ! Je ne sais pas si je tente les deux. C'est un risque. Il faut que je me décide.

Mais en fait, tu veux dire qu'après une 1ère année de droit dans une fac, je pourrai postuler pour la bi-licence à Paris I en 2ème année ? J'aurai alors sans doute les matières d'histoire de la 1ère année à rattraper. Enfin, de toute façon, c'est sur cette année que je dois me

concentrer.

En ce moment, dès que j'ai du temps libre, je fais au moins un peu d'anglais, car cette année, je l'ai complètement délaissé.

J'ai envie de faire les choses correctement, ne pas en faire trop mais bien le faire. Je dois prendre un nouveau départ, et cette fois ci, sans baisse de volonté, sans écart jusqu'à la fin.

:wink:

pars-tu en vacances ? Passe une bonne semaine Image not found or type unknown

Par **4nSo**, le **15/07/2008** à **20:37**

Pour les stages, je pense que c'est utile dans tous les cas. Pour ma part, j'ai surtout fait des stages dans le domaine de l'art, puis j'ai bossé comme rédactrice dans la presse spécialisée en art (je suis devenue journaliste un peu par hasard, mais c'est une autre histoire).

Un stage dans un cabinet juridique me semble une bonne idée pour vraiment voir si ça te plaît et cela fera une impression très favorable sur ton dossier !

Pour Paris 1, je pense que tu n'auras pas à repasser certaines matières de droit si tu valides ta première année de droit ailleurs. En revanche, je ne sais pas si tu pourras passer directement en deuxième année...

En tout cas, ton année ne risque pas d'être perdue, car tu as l'air bien motivée ! C'est une très

bonne idée pour l'anglais, ça te sera très utile Image not found or type unknown

Pour les DU, je ne peux pas te renseigner, je n'ai aucune idée de comment cela fonctionne...

Je te souhaite de bonnes vacances !